

La

# Gazette Eclaronnaise



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière



## Le mot du Maire

En général le Maire profite de cette opportunité pour offrir ses vœux, pour remercier, pour présenter des grands projets ou des échéances importantes, mais rarement pour adresser des reproches à ses concitoyens.

Pourtant, cette fois, je vais utiliser ce moment privilégié pour aborder un sujet particulièrement important où statistiquement nous ne brillons pas par notre efficacité : **le tri sélectif**. Cette contrainte n'entraîne certes pas une diminution du coût, mais elle ralentit, chacun doit s'en convaincre, sa progression inéluctable.

J'estime que nous devons participer à l'effort collectif pour tenter de limiter les retombées néfastes des excès de notre société de consommation. Or, concernant la dernière année de collecte, nous sommes pratiquement les plus mauvais de la classe.

Nous faisons partie du SMICTOM du Nord Haute-Marne qui groupe si l'on retire Saint-Dizier qui doit être traité à part, 120 communes pour 46334 habitants. Notre dernier ratio ordures ménagères annuel en kg /habitant s'élève à 248. Or, pratiquement toutes les communes sont en dessous de 230, beaucoup sous les 200 et quelques unes sont même inférieures à 190.

Cette anomalie semble provenir en particulier des déchets verts et de verres bouteilles glissés subrepticement dans le sac où ils ne devraient pas figurer.

Tout le monde devrait se sentir concerné pour que nous puissions rapidement rejoindre un classement plus anonyme.

Je compte sur vous.

*Jean Rimbart*

## Prochaines Manifestations

**Brocante USEV**  
22-août-2010

Elle se déroulera au stade Marc Verpillot.

Restauration et buvette sur place. Renseignements et inscriptions : 03.25.05.16.31



**Fête Patronale**  
4 et 5 -septembre-2010

## Nouvelle association : BADMINTON



Ce sport est très ludique et très physique : il peut ainsi être pratiqué à tout âge et à tout niveau.

Il ne nécessite pratiquement aucune disposition particulière et son apprentissage est très rapide : c'est un jeu de détente facile d'accès et peu onéreux.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport il faut contacter

**Madame Sophie  
DEFONTIS au  
06.87.91.70.29**



## Mise en sécurité de la RD 384 entre Eclaron et Braucourt



Le 27 mai 2008, un arbre est tombé sur un camion sur la portion de la route départementale située entre Braucourt et les « Quatre tranches ». Cet accident, qui n'a fort heureusement causé que des dégâts matériels sur le tracteur et la remorque de cet ensemble, a sensibilisé le Conseil Général sur la mise en sécurité de cette portion de route (dont le trafic peut aller jusqu'à 10000 véhicules/jour).

Le Conseil Général a donc demandé à l'ONF, gestionnaire de la forêt, de procéder au déboisement de la bordure de la chaussée sur une largeur de 10 mètres. La longueur du chantier concerné est 6,2 Km.

L'ONF a examiné trois solutions pour la réalisation de ce chantier :

- Appel à des cessionnaires : solution rejetée pour des raisons de sécurité et de non maîtrise de la durée du chantier.
- Appel à des bûcherons professionnels : solution jugée trop onéreuse.
- Appel à une société de travaux forestiers spécialisée.

Cette dernière solution a été retenue car elle présentait les avantages suivants :

- Rapidité de réalisation
- Dessouchage total
- L'exploitation totale des bois coupés :
  - Les résineux serviront à la fabrication de palettes.
  - Les chênes, à l'industrie du bois. Les houpiers de ceux-ci seront cédés aux personnes désireuses de faire du bois de chauffage.
  - Le reste de l'abattage est broyé sur place en bois énergie sous forme de plaquettes.



Informations fournies par Monsieur Julien AUJEAN de l'ONF

Pour info : Coûts des énergies bois (en 2007 source ADEME)

(à puissance calorifique équivalente)

1 tonne de fioul domestique soit 700 €

= 1 tonne de gaz propane, soit 1100 €

= 2 tonnes de granulés de bois (3 m3) soit 400 €

= 3 tonnes de plaquettes de bois (11 m3) soit 209 €



Souvent la première réaction est de regretter l'atteinte à notre forêt. Force est de constater que l'espace visuel s'en trouve dégagé et que le passage dans la forêt n'est plus du tout étouffant, mais au contraire, bien plus agréable. De plus, cette opération de sécurité a été réalisée

Daniel Latarte - Guy Jacquinot

## Union Sportive Eclaron Valcourt

L'USEV recherche de jeunes joueurs nés entre 1994 et 1995 pour la prochaine saison.



Si vous êtes intéressé, prendre contact avec les dirigeants du club au 06.80.59.19.89.



Des dirigeants heureux : la nouvelle tondeuse du stade Marc Verpillot est arrivée....

## Commission des travaux

### Passage piétons route du Der

Un passage piétons va être installé route du Der afin de sécuriser l'accès à la rue de la Plaine. Il se situera, comme le souhaite la DDE, dans le milieu du virage, face à la Croix de Mission, afin d'avoir une bonne visibilité des deux côtés.

### Aménagement parking Onigel

L'entrée du lotissement va être réaménagé pour permettre le stationnement d'une dizaine de voitures supplémentaires ainsi qu'un banc et des jeux pour enfants.

### Poste de pompage des Promenades

Celui-ci sera arboré afin de le rendre plus discret aux yeux des promeneurs.

### Sentier pédestre

Des panneaux d'interdiction aux engins moteurs (mobylettes, motos, quads ..... ) et aux chevaux seront installés aux points d'accès à ce sentier.



### Chemin piétonnier et espace vert rue du Canal

Un chemin piétonnier va être réalisé entre la rue du Canal et la rue de Sainte-Livière ainsi qu'un espace vert.

### Lotissement du Pavé

La rue de la Justice et celle des Essarties seront goudronnées prochainement et la mise en place des lampadaires terminée. Les trottoirs seront installés courant octobre.

---

## Fête du centre aéré

La fête du centre aéré s'est déroulée le jeudi 22 juillet, le thème choisi était la danse country. Plus de 50 enfants fréquentent le centre, la fête a connu un beau succès grâce au dynamisme des animateurs et bénévoles qui en peu de temps ont réalisé un spectacle de qualité présenté au public. A l'issue de celui-ci Monsieur Ostapek a assuré la cuisson de saucisses, merguez.....



## Petite histoire des sucriers

avec l'aide de Messieurs Maurice Hincelin, Maurice Coqui, Jean Pillard, Yves Pintat, François Verpillot

"L'histoire pourrait commencer par "il était une fois..."

C'est en effet en 1924 que le club de football voit le jour sous le nom de UAE - **Union Athlétique Eclaronnaise** grâce à l'impulsion de deux hommes : Monsieur LEGARDEUR et Monsieur Georges MABILLE.

Au début l'UAE aurait évolué quelques temps sur un stade situé à la Tuilerie (route du Der) mais très vite l'équipe de l'UAE joua sur le stade situé derrière l'usine d'Ocrerie le long du canal de Wassy. Cette usine qui fabriquait des produits pour les peintres était la propriété de la SA Bourgogne-Champagne dont le directeur était Monsieur Legardeur.

Ensuite il semble que l'UAE sous l'impulsion de Noël et Laurent VIRY soit devenue l'Union Allichamps Eclaron avec un terrain de jeu situé à Allichamps près de l'écluse du canal de Wassy.

En 1938 suite à un différent entre les deux communes, Eclaron revient sur ses terres et évolue sur un stade situé à la Baronnie (emplacement actuel de la station de traitements des eaux). L'UAE utilisera ce stade jusqu'en 1942.

A cette époque le gouvernement de Vichy "suggère" aux communes françaises de se doter d'équipements sportifs. Cette suggestion permet l'expropriation de terrains agricoles et la construction du stade actuel. C'est aussi à cette époque que naît l'USEA avec comme dirigeants messieurs Maurice GUILLEE, HUBERT, Georges PIONNIER, Marc VERPILLOT.

Sous l'appellation d'**Union Sportive Eclaron Allichamps**, les joueurs vont remporter la Coupe des Vallées, en 1946, contre Ancerville, sur le terrain de Wassy.



Depuis, l'US Eclaron Allichamps (devenue l'**US Eclaron-Valcourt**) a trouvé son bonheur dans le maintien (en division d'honneur depuis 43 ans) avec toujours en arrière pensée une nouvelle montée en CFA...

Guy Jacquinot

## Quelques règles et informations

### Pollution sonore

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses..... ne pourront être effectués que :

- - Les jours ouvrés de 8H30 à 12H et de 13H à 19H30
- - Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- - Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H



### Déchetterie mobile

Une déchetterie mobile est ouverte de 13 heures à 19 heures tous les vendredis des semaines paires (même semaine que les sacs jaunes) route de Sainte-Livière (après le pont du canal d'amenée).

### Ramassage des gros objets (devant votre domicile)

Vendredi 10 septembre 2010 avant 8 heures  
En juillet et août, il n'y aura pas de ramassage.